

Mahoubé Aimée G. SOGLO

Faculté des Sciences Economiques et de Gestion, Université d'Abomey-Calavi
Email : sogloaime@yahoo.fr

Enseignement supérieur et croissance économique au Bénin : faits stylisés et leçons

Résumé : Cet article examine les facteurs qui prédisent le rôle déterminant de l'enseignement supérieur dans les performances économiques du Bénin. A l'aide des données secondaires couvrant la période 1980 à 2010, l'analyse statistique a permis d'examiner les caractéristiques des offres de formation dans les universités publiques du Bénin et la structure de l'économie béninoise. L'analyse de la structure de l'économie béninoise montre qu'elle est principalement une économie de service et que les offres de formation s'adaptent à cette dernière. Mais cette structure des offres de formation ne présage pas une performance économique durable au Bénin. En effet, 75% des offres de formations se situaient dans le domaine d'activité du secteur tertiaire et 20% dans le domaine technologique et industriel. Or, une trajectoire de croissance soutenue exige une transformation structurelle de l'économie béninoise et une main d'œuvre technique et scientifique qualifiée. Ainsi, l'économie béninoise pourra passer de son état de redistribution à une économie de création de richesse. Seule une utilisation de façon efficiente des diplômés du nouveau système d'enseignement supérieur pourra permettre de meilleures performances économiques.

Mots clés : enseignement supérieur- croissance- offre de formation-Bénin

Higher education and economic growth in Benin: stylized facts and lessons

Abstract: This paper analysed the critical role of higher education in the economic performances of the Republic of Benin. Using secondary data from 1980 to 2010, statistical analyses were used to analyse the characteristics of higher educational system in terms of academic offers and the structure of the national economy of Benin. The results revealed that the Benin economy is primarily based on trade and services and the trainings offered by the higher educational system fit well with these characteristics of the economy. But the current structure of the higher educational system in Benin cannot ensure to the country a sustainable economic growth path. Indeed, 75% of trainings offered in the country are related to trade and services while only 25% are related to sciences and technologies. However, a sustainable growth path requires a structural transformation of the national economy with a development of the industrial sector which can be achieved only through a structural transformation of the higher educational system. Therefore, this study recommended a development of academic trainings related sciences and technologies in Benin.

Keywords: *higher education-training offer growth-Benin*

J.E.L. Classification: *A23 - I23 - J21*

Received for publication: 20161211.

Final revision accepted for publication: 20170415.

1. Introduction

L'enseignement supérieur était considéré comme une dimension essentielle de la croissance économique dans les pays francophones d'Afrique de l'Ouest dont le Bénin juste après les indépendances. A cet effet, ce niveau d'enseignement était fortement encouragé pour répondre à la demande en compétences de la fonction publique afin d'accroître les performances économiques. Ce fut la période glorieuse dite de « *miracle économique* » (Berthélemy et Bourguignon, 1996). Mais cet engouement pour l'enseignement supérieur s'est vite estompé avec les difficultés des systèmes éducatifs africains des années 80. L'enseignement supérieur comme tout le système éducatif africain n'a pas échappé aux conséquences du renouveau des théories économiques des années 80-90 avec les Programmes d'Ajustements Structurels. Mais deux décennies plus tard, le rôle indéniable que joue l'enseignement supérieur dans les performances économiques de ces pays refait surface avec la rencontre d'Accra en 2005.

L'enseignement supérieur au Bénin a suivi le même processus dans son développement, mais avec la particularité de ses réformes. Au Bénin, les Etats Généraux de l'Education de 1990 ont affirmé que le renforcement du capital humain doit être la première priorité du Bénin. Toutes les réformes mises en œuvre depuis 1990 ont davantage sacrifié l'enseignement supérieur au profit de l'enseignement primaire. Ainsi, l'enseignement supérieur qui avait du prestige au lendemain des indépendances est devenu le « parent pauvre » du système éducatif béninois.

Cependant, bien que l'expansion de l'enseignement primaire au Bénin permette la scolarisation du plus grand nombre d'individus, il a un but social. De plus, le monde est gouverné aujourd'hui par l'économie de la connaissance, et de ce fait, l'enseignement primaire serait incapable de doter l'économie béninoise d'un capital humain apte à capturer les externalités internationales de la connaissance et lui permettre d'imiter les technologies d'ailleurs. A cet effet Quenum (2011a) a montré dans ses analyses l'effet prépondérant du niveau d'éducation primaire sur la croissance économique dans l'espace UEMOA. Il affirme que cet effet ne serait qu'un effet quantité et non un effet qualité. Banque Mondiale (2003) a préconisé d'ailleurs qu'un accent soit mis sur l'enseignement post primaire car la politique de tout pour l'enseignement primaire a été un désastre. Il est aujourd'hui admis que l'enseignement supérieur est le niveau éducatif censé produire du capital humain générateur de recherche pour le développement. De plus Bowen (1977) et Lemlin (1998) affirment que les effets externes de l'éducation améliorent la croissance économique.

Les avantages externes de l'enseignement supérieur béninois se remarquent entre autre par son effet d'entraînement sur les autres niveaux d'éducation. Il joue un rôle clé dans l'appui aux enseignements primaire et secondaire, notamment par la formation des personnels enseignants ou d'encadrement, ainsi que par la conception des programmes qui y sont utilisés. Les diplômés de l'enseignement supérieur jouent un rôle

déterminant dans cet appui et dans le fonctionnement de l'économie. Selon les statistiques de l'enquête PASEC 2005, au moins 16% des enseignants du primaire ont le niveau Baccalauréat. Force est de constater qu'au niveau de l'éducation secondaire, la majorité des enseignants est détentrice d'au moins un diplôme (Baccalauréat, Licence, Maîtrise) de l'enseignement supérieur (Banque Mondiale, 2009).

Mais, l'enseignement supérieur au Bénin à travers ses caractéristiques est confronté à d'énormes problèmes. En conséquence, avec le basculement dans le système Licence-Master-Doctorat(LMD), il devient nécessaire d'explorer les caractéristiques des offres de formation de l'enseignement supérieur de même que les performances économiques au Bénin et tirer des leçons pour le système en cours. En effet, au Bénin, deux tendances se remarquent sur la trajectoire de croissance économique depuis 1980. Le PIB a connu jusqu'en 1994, une évolution faible et relativement stable. De 1994 jusqu'en 2010, on note une évolution plus forte du PIB.

L'objectif du présent papier est d'examiner les raisons qui invitent à penser ou à croire que l'enseignement supérieur joue un rôle déterminant dans les performances économiques au Bénin. Cet examen s'est porté sur des faits stylisés. La suite du papier s'articule autour de trois sections. Les caractéristiques des offres de formation dans les universités publiques béninoises constituent l'objet de la section 2. La section suivante (section 3) présente le rôle de l'enseignement supérieur dans les performances économiques au Bénin. La conclusion permet de tirer des leçons pour l'amélioration des offres de formation dans l'enseignement supérieur (section 4).

2. Caractéristiques des offres de formations dans les universités publiques béninoises

Au lendemain de l'indépendance du Bénin en 1960, l'enseignement supérieur a servi à fournir à l'administration les cadres locaux dont elle avait besoin pour son fonctionnement. En 2003, les objectifs de l'enseignement supérieur béninois sont définis dans la Loi d'orientation de l'Education (2003), suivant trois grands axes à savoir :

- former des adultes performants dotés d'esprit d'initiative, ayant le goût de la recherche, capable de s'auto employer, de créer des emplois et de contribuer efficacement au développement du pays ;
- former des adultes techniquement compétents et humainement équilibrés ;
- servir de moyen de transformation de la société.

Ce cadre réglementaire régissant l'enseignement supérieur présente néanmoins des insuffisances, notamment en ce qui concerne le pilotage du système, à savoir : (i) l'inexistence d'un système de planification opérationnelle basé sur la définition d'une stratégie d'ensemble du sous-secteur ; (ii) l'absence d'un mécanisme précis de gestion du flux, d'une part, dans une perspective interne au système et d'autre part, par

référence au marché du travail ; (iii) l'absence d'un cadre de concertation entre le monde universitaire et le monde des entreprises.

2.1. Le monopole institutionnel

S'agissant d'Université publique, le monopole institutionnel était de mise jusqu'en 2002 car l'Université Nationale du Bénin (UNB) était la seule structure qui assurait l'enseignement supérieur au Bénin. Mais, comme l'ensemble des institutions publiques africaines, l'UNB a subi les effets de la crise profonde du modèle sociétal post-colonial. Depuis une décennie de démocratisation, elle a vu doubler ses effectifs. L'enseignement supérieur restant l'objectif de l'immense majorité des bacheliers, le monopole national de l'UNB ne saurait donc longtemps cacher les mutations profondes qui affectent les stratégies et représentations des acteurs universitaires et, principalement, des étudiants. Ainsi, à partir des années 90, sont apparus les premiers établissements privés d'enseignement supérieur.

Tableau 1: Evolution des effectifs d'étudiants de l'enseignement supérieur au Bénin de 1993 à 2007

Année	Supérieur		
	UAC	UP	Prive
1993	9964		179
1994	10595		313
1995	10693		545
1996	11227		949
1997	14056		1652
1998	14515		2876
1999	16223		4314
2000	18753	–	6169
2001	23033	–	8266
2002	26172	1442	10416
2003	30107	2241	12294
2004	30267	2859	13720
2005	30811	3809	15146
2006	36738	5250	16572
2007	42789	6280	18000

Source : Annuaire statistique du MESRS – Edition 2010 ; Calculs de l'auteur

En crise comme l'ensemble du système éducatif, l'UAC subsiste néanmoins comme l'institution principale de l'enseignement supérieur. Le tableau 1 l'illustre clairement. Elle est jusqu'ici fort peu concurrencée par les autres institutions universitaires, qu'elles soient privées ou non. Elle accueille toujours le plus grand nombre d'étudiants. Plus de la moitié des nouveaux bacheliers entrent à l'UAC pour se faire former. Par conséquent, elle est aussi confrontée aux diverses contraintes d'ordre social et

pédagogique (insuffisance d'infrastructures sociales et pédagogiques, manque d'enseignants, etc.). Par ailleurs, l'UAC constitue l'institution publique d'enseignement supérieur qui fournit le plus de diplômés et de compétences à l'économie béninoise. L'évolution de la population d'étudiants chaque année, d'une part, des taux bruts de scolarisation, d'autre part, témoigne de la place qu'occupe l'UAC au sein des institutions dispensant l'enseignement supérieur au Bénin.

2.2. La carte universitaire du Bénin

Face à la demande croissante d'enseignement supérieur au cours des dix dernières années, une politique de désengorgement et de professionnalisation des formations des universités nationales du Bénin est mise en place. Elle sert à accroître les capacités d'accueil et améliorer l'offre de formation. Ainsi, la carte universitaire nationale a connu la création et l'ouverture de plusieurs centres universitaires.

A la rentrée académique 2009-2010, l'Université d'Abomey-Calavi (UAC) comptait huit centres universitaires avec vingt et une facultés, entités et écoles offrant cent sept filières. En 2011-2012, la carte universitaire de l'UAC s'est enrichie de la création de trois nouveaux centres universitaires. Il s'agit de ceux de Savalou, de Sakété et de Kétou. Le centre universitaire de Kétou est devenu, en 2013, la troisième université nationale béninoise.

A la différence de l'UAC, l'extension de la carte universitaire de la zone nord du Bénin n'a pas connu la même envergure. Toutefois, sa croissance a été rapide, défiant toutes les projections. En effet, la nécessité de créer une deuxième université pour désengorger celle d'Abomey-Calavi s'est imposée et a connu sa concrétisation au cours de l'année universitaire 2000-2001. Contre un effectif projeté de 500 étudiants au départ, l'Université de Parakou (UP) en avait inscrit 1 581 à la première rentrée. Depuis lors, cet effectif n'a fait que s'accroître pour se chiffrer à 8 515 à la rentrée 2009-2010, soit un accroissement de 62%. Face à cette forte demande, l'extension de l'université s'est avérée nécessaire.

Ainsi, aux structures d'accueil de départ, qui se limitaient à la seule ville de Parakou, se sont ajoutées de nouvelles structures, implantées dans d'autres villes comme Natitingou, Djougou, Tchaourou et Savè.

Les offres d'enseignement supérieur sont différentes dans leur composition, selon que l'on passe de l'Université d'Abomey-Calavi à l'Université de Parakou créée en 2001. De façon générale, l'offre de formation publique dans les universités nationales du Bénin regroupe toutes les disciplines classiques (droit, lettres, sciences, économie, gestion, médecine, etc.) et, depuis quelques années, sur la demande du public, une offre importante de formations professionnelles (de niveaux bac+2, bac+3 et bac+5) a été mise en place. Cette offre de formation professionnelle, en progression constante, est passée de 4 847 étudiants pour la rentrée 2002-2003 (soit 15 % des effectifs étudiants)

à 9 215 pour l'année 2007-2008 (soit 20 % des effectifs étudiants). Mais il faudra que la définition des filières s'opère davantage en concertation avec les milieux professionnels.

2.3. Des taux de promotion par type d'entités de formation

Le taux de croissance de l'effectif des étudiants dans les Universités nationales fait apparaître de grandes disparités entre les facultés classiques, les écoles et instituts. Il ressort que les établissements de formation professionnelle accueillent 20 % de l'effectif total des étudiants inscrits alors que les facultés dites classiques en accueillent 80 %.

L'enseignement supérieur au Bénin est caractérisé par une faiblesse relative du rendement interne, surtout au premier cycle (50%). Dans la majorité des facultés et structures de formation professionnelle, les taux de promotion sont relativement satisfaisants d'une année à l'autre (70 %).

A titre d'exemple, pour l'année académique 2007-2008, les taux de promotion au niveau national dans les deux universités publiques (UAC+UP) affichent une moyenne de 60,24%, (MESRS, 2010). La même tendance est presque observée dans les facultés classiques réputées auparavant dans l'enregistrement de très mauvais scores (jamais au-delà de 22% de taux de réussite). Le taux de réussite pour l'ensemble des années est de 54,10%. Dans les entités professionnalisées, on enregistre un taux moyen de promotion de 83,16%.

Tableau 2 : Disparité des taux de promotion entre Facultés et Entités professionnelles.

Années		1 ^è année	2 ^è année	3 ^è année	4 ^è année	5 ^è année	6 ^è année	7 ^è année
Taux Promo (%)	FAC	45,47	54,14	68,52	64,58	90,54	100	100
	PROF	75,29	79,85	87,91	93,46	96,44	96,85	100

Source : Annuaire statistique du MESRS – Edition 2010

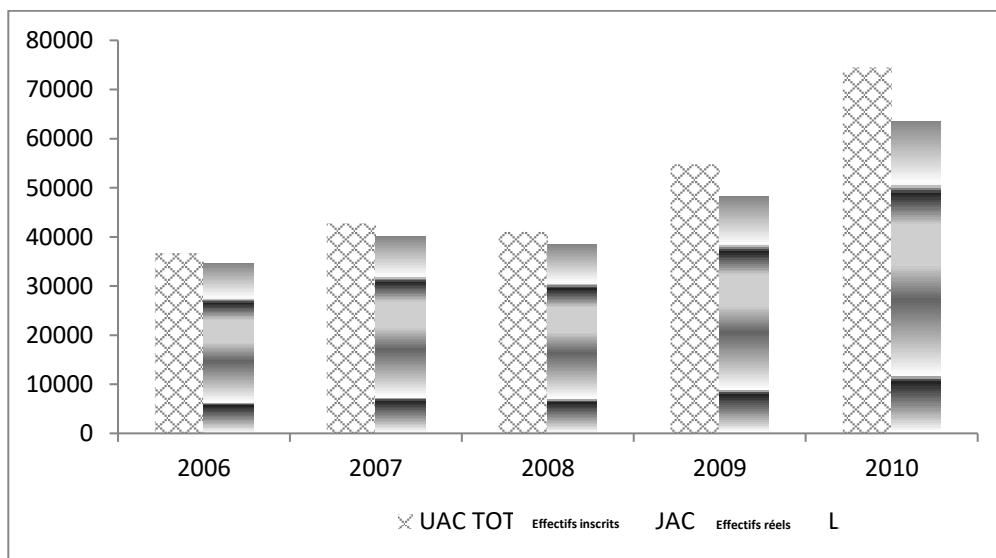
La capacité des deux universités à produire des diplômés fait partie d'une des plus élevées de la sous-région ouest africaine. En effet, avec 790 étudiants pour 100000 habitants, le Bénin se situe nettement au-dessus de la moyenne (299) d'Afrique subsaharienne (INSAE/Pôle de Dakar, 2007). De même, le nombre de diplômés formé par an dans l'enseignement supérieur au Bénin est au-dessus de la moyenne pour l'Afrique qui est de 275 diplômés par an. Le Bénin reste alors largement au-dessus de la moyenne de l'Afrique en objectif d'offres de diplômés, sans compter le phénomène fréquent du cumul des diplômes pour échapper au chômage élevé dans les rangs des

diplômés de l'enseignement supérieur. Par ailleurs, en considérant, la population hautement qualifiée née dans l'UEMOA, résidant dans les pays de l'OCDE, le Bénin affiche un taux de 43,8% contre une moyenne de 26,39% pour l'UEMOA (Quenum, 2011b). Ce taux reflète la capacité des structures universitaires béninoises à produire des diplômés.

La diversification de l'offre d'enseignement supérieur s'est traduite par la création de nouvelles filières professionnelles plus porteuses. Ces formations sont de courte durée (2 à 3 ans), donnant accès à des diplômes universitaires, notamment les Brevets de Techniciens Supérieurs (BTS). L'introduction des nouvelles filières a permis d'accroître ces dernières années le taux de réussite et d'obtention de BTS spécialisés. Le nombre d'admis à ces examens est passé, en effet, de 1 070 en 2007, à 1 525 en 2008 et a atteint 2656 en 2009. Le taux d'échec a sensiblement baissé, permettant de meilleurs lendemains pour éradiquer le phénomène de « sédentarisation des vieux étudiants » qui séjournent indéfiniment dans le système. Par ailleurs, le ministère de l'enseignement supérieur a dynamisé, ces dernières années, le partenariat avec le secteur privé, surtout dans le domaine pédagogique pour améliorer la qualité de leurs offres de formation.

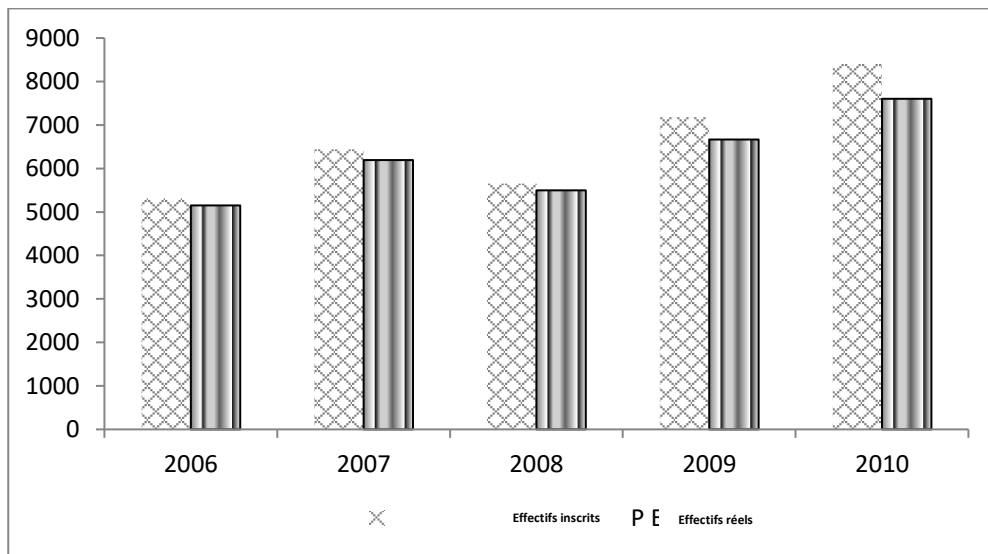
Les effectifs d'étudiants du dispositif public d'enseignement supérieur sont caractérisés par deux types de données statistiques : le nombre d'inscrits et l'effectif physique d'étudiants. Au niveau du nombre d'inscrits, on dénombre des étudiants qui sont inscrits dans au moins deux (02) établissements. En conséquence, l'effectif réel des étudiants est égal au nombre d'inscrits moins le nombre d'étudiants ayant effectué une double inscription. Les graphiques 1 et 2 illustrent fortement cette disparité entre les effectifs des inscrits et les effectifs réels d'étudiants dans les universités publiques.

Graphique1 : Disparité entre étudiants inscrits et effectifs réel de l'Université d'Abomey-Calavi de 2006 à 2010.



Source: Service statistique/DPP/MESRS 2012

Graphique2 : Disparité entre étudiants inscrits et effectifs réel de l'Université de Parakou de 2006 à 2010.



Source: Service statistique/DPP/MESRS 2012

Les inscriptions massives dans l'enseignement, nuisibles à la qualité de l'éducation, et la distribution inégale des services éducatifs ont entravé l'efficacité des dépenses publiques. L'enseignement supérieur dans ses offres de formations au Bénin a été confronté à diverses crises parfois très profondes. Il en découle des défis à relever.

Ces défis se posent en termes de : (i) absence d'un système d'orientation entraînant un déséquilibre de nombre entre les étudiants en sciences techniques et les étudiants en sciences humaines ; (ii) absence de synergie entre les universités publiques et privées alors qu'on note une augmentation marquée de la participation du secteur privé dans l'enseignement supérieur ; (iii) la part prépondérante que prend le volet social dans les budgets des universités ; (iv) la tendance croissante vers une gratuité des études supérieures dans le secteur public ; etc..

Le système dans son ensemble s'est trouvé dans un contexte difficile, caractérisé par une faible performance des universités nationales ; ce qui a conduit à l'adoption et à la mise en œuvre de certaines réformes. Ces réformes mises en œuvre dans l'enseignement supérieur devraient permettre à ce dernier d'être un levier de la croissance économique. En effet, les compétences des diplômés, les filières à

développer, les financements à privilégier, etc., doivent doter le Bénin d'un enseignement supérieur au service de la croissance et de la communauté. Toutefois, l'efficacité de l'enseignement supérieur dépend fortement du contexte économique dans lequel se développe l'offre de formation. Dessus (2001) explique largement pourquoi les investissements dans l'éducation, dans les pays en développement, n'ont pas été récompensés par une croissance plus élevée

3. Rôle de l'enseignement supérieur dans la croissance économique au Bénin

De nombreuses études ont soutenu ce rôle prépondérant de l'éducation dans la croissance économique (Benhabib et al., 1994; Varoudakis, 1996). Pour jouer pleinement ce rôle, l'éducation utilise plusieurs canaux identifiés (Aghion et Cohen, 2004). Il s'agit des canaux selon lesquels : (i) l'éducation agirait comme un input permettant d'améliorer la qualité des produits à travers les innovations rendues possibles grâce à l'acquisition de nouvelles connaissances ; (ii) l'éducation permettrait d'adopter et de s'adapter facilement aux nouveaux outils ou procédés de production et au progrès technique à l'origine de l'augmentation de la productivité du travail ; (iii) l'éducation aurait des externalités positives sur l'économie en agissant sur d'autres secteurs sociaux par l'amélioration de la santé, des taux de natalité, l'espérance de vie et la mortalité maternelle (Barro, 1990, 1991 ; Barro et Sala-i-Martin, 1991).

3.1. L'environnement économique et les offres de formations

L'analyse de la structure de l'économie béninoise montre qu'elle est principalement une économie de service. En effet, le secteur tertiaire à lui seul représente 31,4% du PIB et vient derrière le secteur primaire dominé par l'agriculture qui représente 37,8% du PIB. Le secteur tertiaire est en plein essor et repose essentiellement sur le commerce et les activités de services. Ces deux secteurs contribuent chacun à la croissance économique à hauteur de 1,5% au PIB (INSAE, 2010). Le secteur secondaire est encore embryonnaire. Caractérisé par de petites unités artisanales de transformation, ce secteur représente en moyenne 13,9% du PIB réel dont 8,7% est imputable à l'informel.

L'analyse de la trajectoire économique de 1980 à 2010 montre une tendance à la croissance positive du PIB. De 1980 à 1994, on remarque que le PIB a connu une évolution faible et relativement stable. Ce niveau faible peut s'expliquer, d'une part, par la succession des différents chocs pétroliers qui se sont produits dans les années 80 et, d'autre part, par l'instabilité politique qui a caractérisé cette période et qui ne favorisait pas un bon environnement économique. Les années 80 marquent également le début des difficultés du système éducatif béninois jusqu'en 1990 où se sont tenus les Etats Généraux de L'Education (EGE). Après 1994, on note une évolution plus forte

du PIB. Cette évolution plus marquée du produit intérieur brut se justifie par la libéralisation économique et le changement d'idéologie politique intervenus après 1991. Il faut noter qu'à partir de cette année (1994), beaucoup d'efforts sont déjà consentis dans le système éducatif au lendemain des EGE.

Au Bénin, 75% des offres de formations se situaient dans le domaine d'activité du secteur tertiaire (secrétariat – comptabilité – gestion – commerce – économie-mercantique) et 20% dans le domaine technologique et industriel (informatique industrielle, bâtiment, travaux publics). Cette configuration des offres de formation peut par exemple être illustrée par les statistiques de l'année 2008-2009. Sur 18177 diplômés sortis de l'enseignement supérieur, la configuration se présente comme suit :

- 10% de diplômés en Lettres et Art
- 57,29% de diplômés en économie, commerce, sciences sociale et droit
- 1,40% de diplômés en agriculture
- 8,77% de diplômés en ingénierie, transformation et production (MESRS, 2012).

Plus grave, les séries scientifiques pures (C, F, etc.) sont désertées au profit des séries de sciences humaines (D, B, A, etc.) dans les établissements secondaires. Cette situation ne présage pas un changement dans l'offre de formation de niveau supérieur. Easterly, (2001) et Lin (2004) affirment que les économies riches en diplômés des sciences humaines, arts et lettres croissent moins vite que celles qui sont dotés d'assez d'ingénieurs. Dans la première catégorie, les diplômés sont plus orientés vers les activités qui redistribuent le revenu que vers celles qui génèrent de la richesse. En effet, l'éducation n'est rentable que dans un contexte de création de richesse.

Cependant cette configuration des offres de formations de niveau supérieur, majoritairement orientées vers le tertiaire, semblent s'adapter dans sa nature à la structure de l'économie béninoise (économie de redistribution). Force est de constater qu'en terme de quantité, l'offre de travail des diplômés, dominée par l'offre du secteur tertiaire, évolue en sens inverse avec la demande du travail au Bénin. En effet l'insertion des diplômés du supérieur sur le marché du travail se trouve confrontée au volume très limité des emplois formels. C'est pourquoi, le secteur informel devient le grand pourvoyeur (95%) d'emploi au Bénin. Il contribue aussi à plus de 2/3 au produit intérieur brut (INSAE, 2010).

3.2. Les capacités d'utilisation des diplômés par l'Etat et le secteur privé

Le prestige donné aux diplômés de l'enseignement supérieur au lendemain des indépendances s'est estompé à partir de 1986, année qui marque le gel du recrutement automatique des diplômés dans l'administration publique. Les limites de l'offre d'emploi publique se sont imposées à la population active dont les besoins deviennent

de plus en plus énormes. Le secteur privé, détenteur des moyens de production et jouissant de la capacité d'initiatives, offre lui aussi peu d'emploi, étant donné la taille des entreprises. L'environnement économique et financier ne leur est pas très favorable non plus. Les ressources matérielles et financières des entreprises sont en conséquence faibles. Il est aisé de comprendre le peu d'opportunités qu'offre le secteur privé depuis l'option du libéralisme. Le tableau 3 résume cette capacité d'utilisation des diplômés de l'enseignement supérieur.

Le taux de chômage élevé parmi les diplômés du supérieur est dû à des causes internes et externes au système éducatif telles que, la mauvaise préparation des diplômés à occuper des emplois modernes ou encore à s'auto-employer et le déséquilibre entre l'offre et la demande de diplômés.

Tableau 3 : Répartition des situations vis-à-vis de l'emploi selon le niveau et la génération, niveaux hauts du système éducatif

Eléments	Technique et Professionnel		Supérieur	
	35-59 ans	25-34 ans	35-59 ans	25-34 ans
Cadres secteur moderne	16%	6%	50%	30%
Employés et ouvriers qualifiés du secteur moderne	10%	7%	8%	9%
Employés et ouvriers non qualifiés du secteur moderne	4%	5%	1%	3%
Informel agricole	5%	1%	3%	1%
Informel non agricole	58%	63%	35%	42%
Chômeurs	7%	17%	2%	15%

Source : Banque Mondiale 2009 et calculs de l'auteur

L'analyse de la répartition des diplômés suivant les générations et selon l'emploi indique que l'enseignement supérieur général fournit plus de cadres au secteur moderne, comparativement aux formations techniques et professionnelles. En effet, l'enseignement supérieur fournit au secteur moderne 30% de cadres âgés de 25 à 34ans et 50% de cadres âgés de 35 à 59ans. On dénombre peu de cadres diplômés de formation technique et professionnelle parmi les cadres du secteur moderne. Par contre, ces diplômés de formation technique et professionnelle se retrouvent en majorité dans le secteur informel non agricole. S'agissant du taux de chômage des actifs âgés de 24 à 34 ans, il est plus élevé pour les diplômés de l'enseignement supérieur général que ceux de formation technique et professionnelle (respectivement

15% et 17%) (Banque Mondiale, 2009). L'analyse de ces taux de chômage montre que l'appareil productif béninois emploie moins les diplômés de formation technique et professionnelle que les diplômés des autres formations. Quelle que soit la filière de formation, les jeunes (25-34ans) sont plus vulnérables au chômage.

Parallèlement, l'offre de travail des diplômés a augmenté avec une part prépondérante pour le secteur tertiaire. Pendant que l'offre de travail des diplômés du supérieur augmente, la demande de travail, quant à elle, connaît une évolution inverse. Le volume très limité des emplois formels pose des problèmes d'insertion sur le marché du travail au Bénin. Surtout que c'est vers ces emplois formels modernes que se manifestent les aspirations des diplômés de l'enseignement supérieur et de tous les jeunes sortis du système éducatif.

4. Conclusion

Cette étude examine les raisons qui présagent le rôle déterminant de l'enseignement supérieur dans les performances économiques au Bénin. L'analyse des produits de l'enseignement supérieur permet de relever que les effectifs des diplômés susceptibles d'être orientés annuellement vers le secteur tertiaire sont près de quatre fois plus élevés que ceux des autres filières. L'analyse de la structure de l'économie béninoise montre qu'elle est principalement une économie de service. Elle utilise en majorité les compétences de type tertiaire. De même, les offres de formation dans l'enseignement supérieur sont majoritairement orientées vers le secteur tertiaire. En effet, l'enseignement supérieur offre à l'économie béninoise de compétences dont elle a besoin aujourd'hui. Les offres de formation de l'enseignement supérieur au Bénin s'adaptent à l'économie de redistribution du pays.

Les taux de promotion des offres de formations et les taux de chômage suivent la même tendance. Les taux de promotion des formations techniques et professionnelles sont supérieurs aux taux de promotion des formations au niveau des facultés classiques. Le taux de chômage (17%) au niveau des diplômés des formations techniques et professionnelles est supérieur au taux de chômage (15%) des diplômés issus des facultés classiques. La structure de l'économie béninoise n'est donc pas propice à l'utilisation des formations techniques et professionnelles. En réalité, l'économie béninoise est une économie de redistribution dominée par les activités du secteur tertiaire employant de ce fait beaucoup plus les diplômés ayant reçu des formations de type tertiaire. Au regard des types des offres de formations dans les universités publiques au Bénin et la nature redistributive de l'économie béninoise, il est aisé de comprendre les faibles performances économiques et l'effet limité que l'enseignement supérieur a sur la croissance économique de 1980 à 2010. Mais la structure actuelle des offres de formation ne présage guère une performance économique durable au Bénin.

Une trajectoire de croissance soutenue exige une transformation structurelle de l'économie. Au Bénin, l'économie doit passer de son état de redistribution à une économie de création de richesse afin d'utiliser de façon efficiente les diplômés du nouveau système d'enseignement. Toutes les réformes doivent rester dans une parfaite harmonie avec l'application du système académique LMD en cours au Bénin. Ainsi, la structure de l'économie béninoise doit être transformée pour réduire tant soit peu le déséquilibre quantitatif entre l'offre et la demande des diplômés de l'enseignement supérieur.

La mise en œuvre du système LMD pourrait être, de ce point de vue, une opportunité à saisir pour améliorer l'adéquation des formations aux emplois probables qu'exige une économie dynamique. Les emplois qui seront créés dans les prochaines années devraient servir à la transformation de la structure de l'économie nationale.

5. Références bibliographiques

- Aghion P. (2005), «La scolarisation et L'éducation : facteurs de croissance ou catalyseurs du développement?» *Mondes en Développement*, 33/4(132).
- Aghion P. et Cohen E. (2004), «Education et Croissance», Rapport du Conseil d'Analyse économique 46; La documentation française. Paris.
- Atala E. (2009), «Le rôle des enseignements secondaire et supérieur sur la croissance économique au Cameroun: Une approche comptable», University of Yahoundé II. FSEG; Publisher Georgia Institute du 7 octobre 2009 p. 17.
- Banque Mondiale (2003), «Le système éducatif togolais: éléments d'analyse pour une revitalisation», Série développement de la région Afrique, Document de travail.
- Banque Mondiale (2007), «Coûts et financement de l'enseignement supérieur en Afrique francophone», Banque Mondiale-Série Développement Humain de la Région Afrique - Green Press initiative, Washington. 107p.
- Banque Mondiale (2009), «Appui technique relatif à la définition d'une stratégie de financement du développement de l'enseignement supérieur au Bénin et des instruments de sa mise en œuvre», Département du développement humain II - Région Afrique Washington, 85 p.
- Banque Mondiale (2009), «Le système éducatif béninois: analyse sectorielle pour une politique éducative plus équilibrée et plus efficace», Banque Mondiale

(Département du développement humain II- Région Afrique n°165), Washington, 234p.

- Barro R. J. (1990), « Government spending: A simple model of endogenous growth », *Journal of Political Economy*, Vol. 98, n°5, pp. 103-125
- Barro R. J. et Sala-I-Martin X. (1991), «Public Finance in model of economic growth» *Review of Economic Studies*, n° 59.
- Benhabib J. et Spiegel M. (1994), «The Role of Human Capital in Economic Development: Evidence from Aggregate Cross-Country Data», *Journal of Monetary Economics*, n° 34, pp.143-179.
- Berthelemy J-C. et Bourguignon F. (1996), «*Growth and crisis in Côte d'Ivoire*», World Bank, Washington, D.C., 240 p
- Bowen H.R. (1977), «*Investment in learning*», Jossey-Bass, San Francisco.
- Dessus S. (2001), « Capital humain et croissance : le rôle retrouvé du système éducatif » *Economie Publique*, 2(6), pp. 95-116.
- Easterly W. (2001), «*Les pauvres sont-ils condamnés à le rester ?*», traduit de l'américain par Aymeric Piquet-Gauthier, éditions d'organisation, groupe Eyrolles (2006), (le livre fut publié aux Etats-Unis sous le titre *The Elusive Quest for Growth*, par The MIT Press (2001).
- INSAE (2007), «*Enquête démographique et de santé au Bénin*», Rapport de synthèse, Cotonou/ République du Bénin, 491p.
- Quenum V. C. (2011a), « Niveaux d'éducation et croissance économique dans les pays de l'UEMOA » ; *Revue d'Economie théorique et appliquée* ; Volume 1 ; Numéro 1 ; Juin 2011, pp.41-61.
- Quenum V. C. (2011b), « Le Bénin pouvait-il se développer entre 1960 et aujourd'hui ? Une analyse comparative de son stock de capital humain et de son système éducatif » ; *Revue d'Economie théorique et appliquée* ; Volume 1 ; Numéro 2 ; Décembre 2011, pp.13-26.
- Varoudakis A. (1996), « Clubs de convergence et croissance : le rôle du développement financier et du capital humain ». *Revue économique année 1996*, vol 46, n°2, pp.217-235.